

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2021

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS, DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES - (N° 4186)

AMENDEMENT

N° CD31

présenté par

M. Leseul, Mme Jourdan, M. Garot et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 6

Retiré avant publication.